

## Quizz admin

1. Peut-on faire un changement d'adresse sur la plateforme « e-démarches » ?

- A. Non, il faut se présenter au guichet de l'office cantonal de la population et des migrations
- B. Oui, si la nouvelle adresse reste sur le canton de Genève
- C. Oui

2. Est-on averti-e que l'on doit cotiser à l'AVS si on n'a jamais travaillé, que l'on n'est pas au chômage, ni à l'Hospice Général ?

- A. Non, car l'AVS est facultative
- B. Oui, par courrier recommandé
- C. Non, à partir du 1<sup>er</sup> janvier qui suit le 20<sup>e</sup> anniversaire, on doit contacter l'office cantonal des assurances sociales

3. Est-ce que la responsabilité civile privée est obligatoire si on signe un contrat de bail pour un logement ?

- A. Oui
- B. Non mais elle est exigée par les régies
- C. Uniquement pour une sous-location

4. Si les primes d'assurance maladie n'ont pas été payées par les parents jusqu'à la majorité, qui portera la responsabilité de la dette ?

- A. Les parents
- B. La personne concernée
- C. L'Etat

Réponses: 1.B/2.C/3.B/4.A



**Difficile ?  
Nos ateliers sont faits pour toi !**

## Contact

Fabienne Muller  
Coordinatrice et  
responsable de formation

079 301 62 88  
fm@autonomia-ge.ch

Mélanie Bouchard  
Assistante sociale

078 234 40 60  
mb@autonomia-ge.ch

Autonomia  
c/o Maison Internationale  
des Associations  
Rue des Savoises 15  
1205 Genève

Retrouve plus d'informations  
sur notre site internet  
[www.autonomia-ge.ch](http://www.autonomia-ge.ch)



Lauréat 2020 du prix  
**g'innove**

LAURÉAT 2021 PRIX  
JEUNESSE

Nous soutenir par un don  
IBAN CH60 0900 0000 1512 7192 4



# Deviens maître de ta paperasse !

Après 18 ans,  
quelle est la valeur  
de ma signature ?

Ça veut dire  
quoi « être aux  
poursuites » ?

Comment bien  
m'assurer ?



## Nos activités

### Que faisons-nous ?

La mission d'Autonomia est d'offrir à l'ensemble de la population genevoise, prioritairement aux jeunes de 18 à 30 ans, l'égalité des chances en matière d'éducation administrative.

### Ateliers de Gestion Administrative Personnelle (AGAP)

4 modules durant lesquels nous traverserons 15 thèmes. Nous aborderons les droits et devoirs administratifs, découvrirons des astuces ainsi que des outils pour gérer sa vie administrative

Dès 25 CHF

### Suivis individuels

Si une situation administrative personnelle est bloquée, ultra complexe ou anxiogène, notre assistante sociale accompagne les personnes dans les démarches à entreprendre et travaille avec notre réseau afin d'assainir la situation progressivement. Premier entretien gratuit.

Dès 5 CHF

### Permanences

Des rendez-vous réguliers avec des professionnel·les, afin de se faire accompagner dans certaines démarches : remplir sa déclaration d'impôts, utiliser son e-banking, s'inscrire aux e-démarches, etc.

Prix Libre

### Soutien aux parents

Un espace d'accueil pour soutenir les parents dans l'éducation administrative qu'ils souhaitent proposer à leur·s enfant·s. Des ateliers de remise à niveau, des trucs et astuces, des soirées d'échange ou des entretiens individuels sont proposés.

Prix Libre

### Soirées d'information

Le but de ces soirées est de dédramatiser et rendre accessible l'administratif par le biais de débats, d'échange mais aussi la présentation de nouvelles procédures ou démarches.

Prix Libre

# Découvre nos ateliers d'éducation administrative

## LES AGAP

\*Chaque module au prix de  
**25 CHF**

**ADMIN, LA BASE**  
Module de base

**4 × 1h30**

S'organiser  
E-démarches  
Factures  
Acheter à crédit  
Comptes bancaires  
Cartes de crédit  
Budget

**(R)ASSURE-TOI**  
Module complémentaire

**2 × 1h30**

Assurance maladie  
Assurances en général

**VIE ACTIVE**  
Module complémentaire

**2 × 1h30**

Statuts professionnels  
Assurances sociales  
Aides

**ADMIN, LA SUITE**  
Module complémentaire

**2 × 1h30**

Logement  
Impôts  
Déclaration d'impôts

\*Les modules peuvent être suivis séparément et un soutien financier est possible sur demande.